

616 Vedette matière - Nom de marque

Définition

Cette zone contient, sous forme de point d'accès, le nom d'une marque utilisée comme sujet de la ressource, complété éventuellement par des informations supplémentaires sur le sujet.

Occurrence

Facultative.

Répétable.

Indicateurs

Indicateur 1 blanc Non défini

Indicateur 2 blanc Non défini

Sous-zone(s)

- \$a Élément d'entrée
Nom de marque sous la forme utilisée comme point d'accès.
Obligatoire.
Non répétable.
- \$f Dates
Dates entre lesquelles une marque a été en usage, dans le cas où ces dates sont considérées comme faisant partie de la vedette, par exemple en tant que qualificatif.
Facultative.
Non répétable.
- \$c Qualificatif
Toute addition au nom de la marque, autre que les dates, fournie par le catalogueur (EX 3, 4).
Facultative.
Répétable.
- \$j Subdivision de forme
Terme ajouté à une vedette matière pour préciser le(s) type(s) ou genre(s) de ressource. Les établissements qui n'utilisent pas cette subdivision doivent utiliser la sous-zone \$x à la place.
Facultative.
Répétable.
- \$x Subdivision de sujet
Terme ajouté à une vedette matière pour préciser le sujet représenté par la vedette matière.
Facultative.
Répétable.
- \$y Subdivision géographique
Terme ajouté à une vedette matière pour préciser un lieu en relation avec la marque utilisée en vedette matière.
Facultative.
Répétable.
- \$z Subdivision chronologique
Terme ajouté à une vedette matière pour préciser la période en relation avec la marque utilisée en vedette matière.

- Facultative.
Répétable.
- \$2 Code du système d'indexation
Identification sous forme codée du système d'où la vedette matière est dérivée. La présence systématique de la sous-zone \$2 dans chaque occurrence de la zone est recommandée. Pour la liste des codes de systèmes, voir l'Annexe G.
Facultative.
Non répétable.
- \$3 Identifiant de la notice d'autorité
Numéro d'identification de la notice d'autorité correspondant à la vedette.
Cette sous-zone s'utilise en liaison avec le format UNIMARC des notices d'autorité, *UNIMARC/A*.
Facultative.
Non répétable.

Remarque(s) sur le contenu de la zone

Une marque est un mot, une expression, un logo, un motif ou tout autre signe susceptible de représentation graphique, qu'une entreprise ou une société utilise pour distinguer sans ambiguïté ses propres produits ou services de ceux fabriqués, vendus ou fournis par d'autres. Par exemple : *Levi's* (marque de Levi Strauss & Co.), *Pentium* (marque de Intel Corporation), *Decca* (marque de Decca Record Company).

Sous le terme générique de marque, sont comprises des catégories particulières de marques : telles que marques de service, marques de commerce, marques collectives, etc.

Le nom commercial d'une entreprise peut également faire fonction de marque. Par exemple Sony Music Entertainment Inc. utilise son nom commercial Sony Music comme marque pour ses enregistrements sonores.

Dans le domaine de l'industrie phonographique, c'est la marque, connue plutôt sous le nom de « label », qui, associée à un numéro de référence dans ce label, identifie de façon unique chaque enregistrement sonore commercialisé (voir la zone 071, Référence éditoriale).

Zone(s) connexe(s)

071 Référence éditoriale

Exemple(s)

- EX 1 ■ 616 ## \$aKitekat\$2rameau
- EX 2 ■ 616 ## \$aErato\$cmarque phonographique\$xhistoire\$2rameau
- EX 3 ■ 616 ## \$aDanone\$cmarque\$2rameau
- EX 4 ■ 616 ## \$aMelodiâ\$cmarque russe\$2rameau
- EX 5 ■ 616 ## \$3031102476\$aLa Vache qui rit\$cmarque déposée\$2rameau

Dernière mise à jour : 28 juin 2011.